

**Covid 19**  
Point de situation  
dans le Pas-de-Calais



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Situation au 28 avril 2020

## POINT DE SITUATION ÉDITORIAL DU PRÉFET

---



*Depuis l'apparition de la crise sanitaire, nos concitoyens se tournent encore un peu plus vers l'État, garant de la cohésion nationale, sociale et territoriale.*

*Les services territoriaux de l'État sont fidèles au poste dans leurs différentes prérogatives, dans le cadre des orientations fixées par le gouvernement du pays, et démontrent une singulière capacité d'adaptation.*

*Je peux en témoigner tous les jours.*

*C'est ainsi que nos forces de police et de gendarmerie sont engagées sur le terrain avec un grand professionnalisme dans le contrôle des restrictions d'usage et qu'elles sont très attentives aux violences dans le cercle privé. La préfecture et les sous-préfectures coordonnent les initiatives et maintiennent le lien indispensable de coopération avec nos élus. Les sapeurs-pompiers prennent toute leur part ; les autres administrations régionales et départementales dans l'unité d'action et la proximité mettent en œuvre rapidement les mesures de soutien de l'économie et d'urgence sociale, tandis que les équipes des agences régionales de santé veillent en permanence aux réponses de notre système de santé en première ligne. Quant aux services de l'éducation nationale, ils préparent activement la réouverture des écoles en lien étroit avec les maires.*

*Je ne ressens ni lassitude, ni encore moins de résignation, mais au contraire de la fierté de servir l'État républicain en cette période cruciale et inédite pour notre pays.*

*Le présent document, après un rappel de la situation sanitaire, récapitule l'importance des actions menées dans tous les domaines en quelques semaines dans le Pas-de-Calais.*

*Fabien SUDRY*

# COVID 19

## UN DÉPARTEMENT EN RETRAIT PAR RAPPORT AUX AUTRES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION

(au 26 avril 2020)

Nombre de personnes actuellement hospitalisées : 262

(région Hauts-de-France : 1336), soit 19,22 %

Nombre de personnes actuellement hospitalisées en service de réanimation : 64

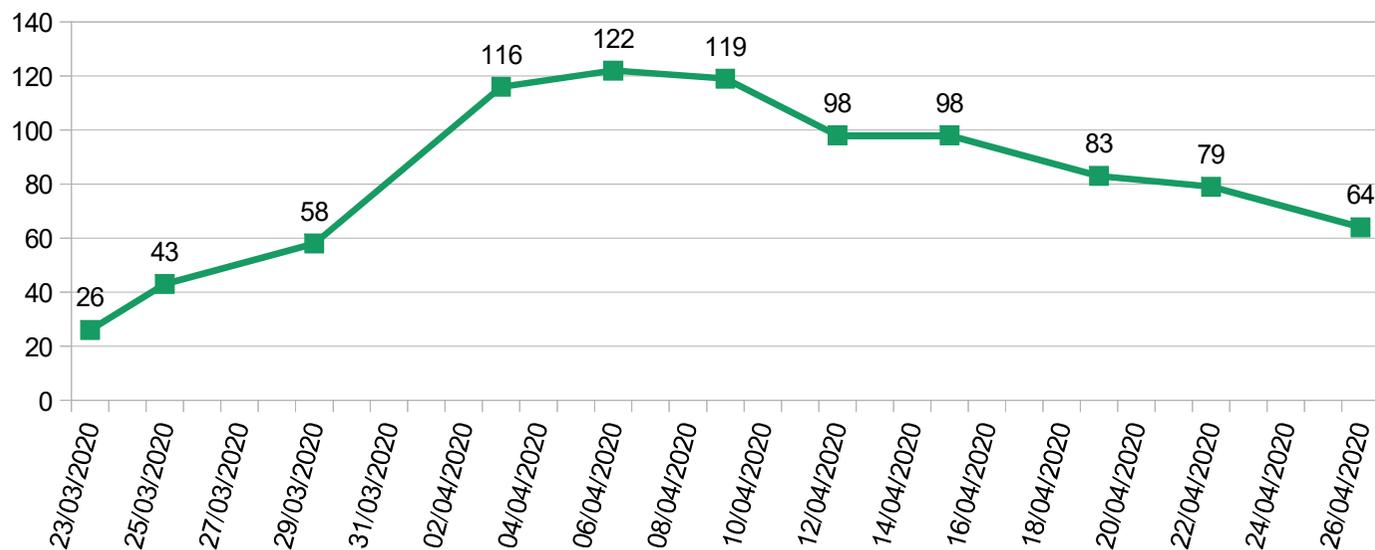
(région Hauts-de-France : 394), soit 16,20 %

Nombre de personnes décédées depuis le début de l'épidémie dans les hôpitaux : 206

(région Hauts-de-France : 1292), soit 15,9 %

*(La population du Pas-de-Calais représente 24,45 % de la population de la région Hauts-de-France)*

### Évolution du nombre de patients hospitalisés dans les services de réanimation du Pas-de-Calais



## LES RESTRICTIONS D'USAGE

### RÉUSSIR LE CONFINEMENT POUR LA PROTECTION DE TOUS

---

**400 000 contrôles**

des forces de police  
et de gendarmerie

**16 arrêtés**

**préfectoraux**

de police administrative  
depuis le 17 mars 2020

**330 publications**

réalisées sur les réseaux  
sociaux depuis le début  
de la crise sanitaire

**65 communiqués  
de presse**

pour l'information  
du grand public

**2395 femmes  
contactées**

par les forces de l'ordre  
dans le cadre de la  
prévention des violences  
intra-familiales

**38 messages  
et communications**

aux maires du département  
dans le cadre de la crise  
sanitaire

**350 réponses  
à la population**

faisant suite aux questions  
déposées sur le site internet  
départemental  
de l'Etat

**467 pharmacies  
démarchées**

pour intégrer le dispositif  
de prévention des violences  
intra-familiales

**109 dérogations**

accordées aux marchés  
respectant les règles strictes  
de distanciation sociale

## L'URGENCE SANITAIRE SOUTENIR LE SYSTÈME DE SANTÉ

---

**206 places de réanimation**  
ouvertes dans le cadre du Covid-19  
dans les hôpitaux du département  
*(taux d'occupation : 59 %  
au 26 avril 2020)*

**37 EHPAD**  
ayant déclaré un cas de covid-19  
*(sur 70 EHPAD du département)*

**20 projets validés**  
de structures dédiées  
au sein de la médecine de ville  
*(42,5 % des projets de la région)*

**37 EHPAD engagés**  
dans une démarche de tests  
de dépistage conformément  
aux orientations de la Direction  
Générale de la Santé

**Pas de surmortalité**  
constatée jusqu'ici  
dans le Pas-de-Calais

**10 millions de masques**  
mis à la disposition  
des établissements sanitaires  
et médico-sociaux par le niveau  
national et par l'ARS  
*(chiffres de la région Hauts-de-France)*

*(Ce domaine est suivi par l'Agence Régionale de Santé)*

## L'URGENCE ÉCONOMIQUE

### SAUVEGARDER AUJOURD'HUI POUR RELANCER DEMAIN

---

#### CHÔMAGE PARTIEL

V

**181 000**

salariés pour

**16 000**

entreprises

*(55 % de l'effectif salarié  
du département)*

V

**80M**

d'heures  
autorisées

*(au 23 avril 2020)*

#### FONDS DE SOLIDARITÉ

V

**11 390**

demandes  
reçues

V

**14,5 M€**

versés  
1er avril

*(au 1er avril 2020)*

#### REPORT DES ÉCHÉANCES SOCIALES

V

**10 483**

établissements  
employeurs  
concernés

V

**90 M€**

de cotisations  
reportées

*(au 15 avril 2020)*

#### REPORT DES ÉCHÉANCES FISCALES

V

**992**

demandes  
examinées

V

**20M€**

de report,  
soit 21 600 €  
par bénéficiaire

*(au 19 avril 2020)*

## L'URGENCE SOCIALE

### MAINTENIR PAR TOUS MOYENS LA COHÉSION SOCIALE

---

**280 places**

d'hébergement d'urgence hivernales  
maintenues

**100 chambres d'hôtel**

mobilisées pour la mise à l'abri des  
publics vulnérables

**40 places**

isolées sur l'ensemble  
du territoire départemental pour le  
confinement d'éventuels cas Covid-19

**Veille sociale**

maintien de l'ensemble  
des dispositifs

**30 490 chèques service**

distribués à 1105 personnes  
d'ici le 31 mai 2020 pour une somme  
totale de 106 715 €  
(valeur d'un chèque comprise entre 3,50 et 7 €)

**537 communes**

ont activé une procédure de suivi dans  
le cadre du plan d'urgence sanitaire à  
destination des personnes vulnérables

**23 millions d'euros**

versés le 15 mai dans le Pas-de-Calais, au titre de l'aide exceptionnelle annoncée  
par le Président de la République le 13 avril dernier

*(54 000 foyers, avec ou sans enfants, bénéficiaires du RSA*

*46 000 foyers, avec enfants, bénéficiaires de l'APL)*

# GARANTIR DES MASQUES POUR LES SOIGNANTS

---

Répartition des masques distribués dans le Pas-de-Calais  
au cours de la semaine du 20 au 26 avril 2020

